

Envoyé en préfecture le 13/07/2021

Reçu en préfecture le 13/07/2021

Affiché le



ID : 059-200068500-20210713-D2021\_07\_35\_03-AU

# **Feuille de route du numérique Communauté d'Agglomération de Cambrai**

# Sommaire

## I. La Communauté d'Agglomération de Cambrai et le numérique

### **1. Un territoire ambitieux, dynamique et bien situé en région**

- 1.1 Un territoire rural dont la vocation agricole s'estompe
- 1.2 Un territoire bien maillé dans les espaces régional et européen
- 1.3 Un territoire soucieux de défendre l'emploi et d'améliorer la qualité de vie

### **2. Un territoire présent, avec ses forces et ses faiblesses, dans la sphère numérique (AFOM)**

### **3. Un territoire soucieux de renforcer sa participation à la transition numérique**

- 3.1 Élaborer une feuille de route numérique
- 3.2 Densifier la délégation aux nouvelles technologies
- 3.3 Présenter une feuille de route partagée

## II. Les grands axes stratégiques

### **1. Conforter le rôle des collectivités**

- 1.1 Sensibiliser/Accompagner les élus sur la transition numérique
- 1.2 Optimiser le fonctionnement interne des services communautaires
- 1.3 Renforcer le maillage numérique entre la Communauté et les communes membres
- 1.4 Donner plus de visibilité à la Communauté sur le territoire

### **2. Favoriser le dynamisme économique par le numérique**

- 2.1 Veiller à la finalisation du réseau fibre THD et autoriser le déploiement de la 5G
- 2.2 Renforcer le virage numérique des entreprises présentes sur le territoire
- 2.3 S'appuyer sur le numérique pour accueillir de nouvelles entreprises et de nouveaux salariés
- 2.4 Promouvoir le dynamisme culturel, touristique, sportif et de loisirs du territoire

### **3. Un numérique plus accessible à tous, plus solidaire et plus sécurisé**

- 3.1 Répondre à l'éloignement des services publics
- 3.2 Accompagner les citoyens aux usages numériques et lutter contre l'illectronisme en renforçant le rôle des tiers lieux numériques
- 3.3 Contribuer à la mise en œuvre du volet télémédecine du plan régional de santé
- 3.4 Accompagner la participation active des citoyens à la démocratie locale

### **III. Des besoins urgents et des principes d'actions clairs pour répondre à des objectifs**

#### **ciblés**

#### **1. S'organiser pour mobiliser des moyens importants**

- 1.1 Capturer des financements extérieurs
- 1.2 Mettre en place une ingénierie numérique

#### **2. Respecter des principes d'actions dans le cadre du déploiement de la stratégie « transition numérique »**

- 2.1 Partir des besoins et des usages observés sur le terrain
- 2.2 Associer les parties prenantes dans une démarche collaborative
- 2.3 Tester rapidement sur le terrain, évaluer et faire évoluer
- 2.4 Veiller à la sécurité numérique
- 2.5 Développer un numérique plus respectueux de l'environnement et vecteur de transition écologique

## Préambule

La révolution digitale se définit avant tout comme le passage de notre société à l'ère de l'information et de la communication reposant sur une immatérialité grandissante des données diffusées à l'échelle mondiale.

En quelques décennies, le numérique s'est imposé rapidement dans les pays de la Triade et poursuit son expansion planétaire en gagnant désormais les pays émergents. Il s'est immiscé partout, de l'information à l'économie, de l'enseignement à la production de valeurs, de la sphère militaire au monde civil, de la cellule familiale aux plus hauts sommets du pouvoir.

Le numérique n'a pas toutes les vertus. Il a un impact négatif sur l'environnement, suscite de graves problèmes de sécurité des données, pose la question de l'émergence de la toute-puissance des géants du numérique au détriment de celle des Etats, dématérialise les relations humaines non sans les détériorer, contribue à renforcer des situations de précarité sociale et économique, ...

Pour autant, malgré les questionnements légitimes qu'elle suscite, la vague numérique porte en elle des progrès que l'on ne saurait ignorer et que la crise sanitaire du COVID-19 a mis en exergue.

La bascule dans le monde numérique est devenue une évidence qu'il convient de renforcer dans le territoire communautaire, non par simple mimétisme par rapport à nos voisins mais parce qu'elle offre de nouvelles opportunités, notamment en termes d'optimisation fonctionnelle de la Communauté, de renforcement de la dynamique économique et d'accessibilité des services.

Longtemps subi, le numérique est devenu un véritable enjeu pour la Communauté d'Agglomération de Cambrai qui doit s'en emparer pour mieux promouvoir son identité et garantir son attractivité territoriale.

Cette prise de conscience doit s'accompagner d'une plus large ouverture d'esprit à la culture numérique, de l'établissement d'une véritable gouvernance dédiée, de l'élaboration d'une feuille de route fixant les axes stratégiques à mettre en œuvre d'ici à l'horizon 2026 mais aussi d'un renforcement des partenariats avec l'Etat, les collectivités territoriales et les acteurs locaux pour une déclinaison opérationnelle réussie.

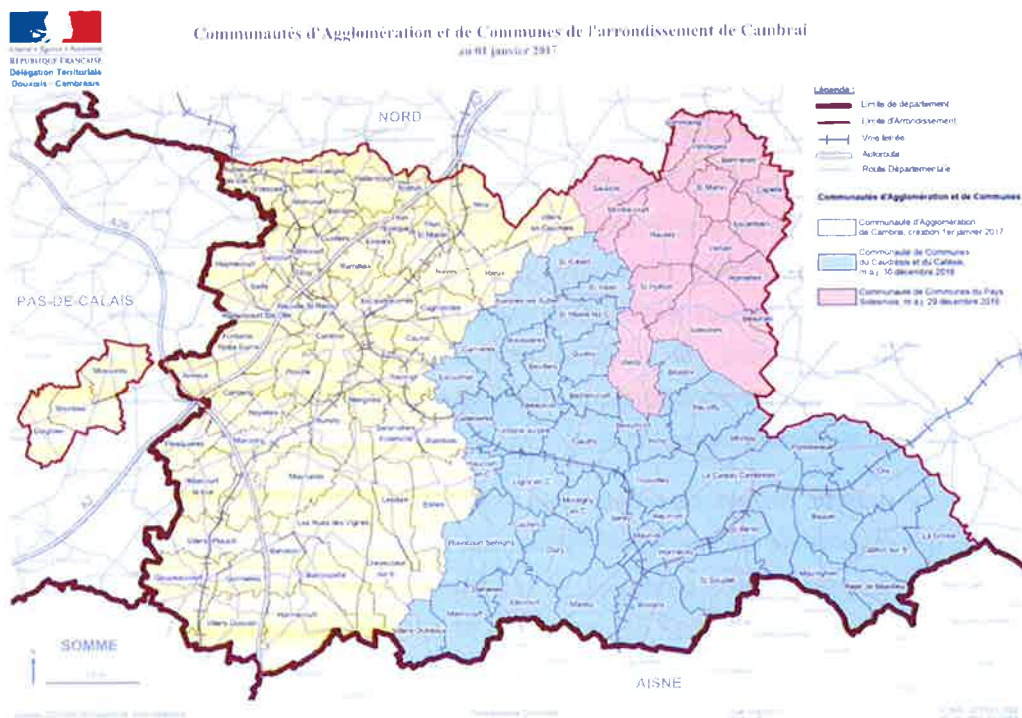
Ainsi, la CAC entend donner corps à cette transition numérique qu'elle appelle de ses vœux.

M. François-Xavier VILLAIN  
Maire de Cambrai  
Président de la Communauté d'Agglomération de Cambrai

## I. La Communauté d'Agglomération de Cambrai et le numérique

### 1. Un territoire ambitieux, dynamique et bien situé en région

Composée de 55 communes, de plus de 83 000 habitants et d'un tissu économique diversifié, la Communauté d'Agglomération de Cambrai est le fruit de la volonté des acteurs locaux de travailler ensemble et ainsi de multiplier les initiatives pour en faire une terre de dynamisme et de qualité de vie. C'est un territoire de solidarité et de cohésion permettant de faire face collectivement aux grands enjeux à venir et d'assumer pleinement son rôle au sein de l'espace régional.



#### 1.1 Un territoire rural dont la vocation agricole s'estompe

Cambrai et sa couronne (Escaudoeuvres, Neuville-Saint-Rémy, Proville, Raillencourt-Sainte-olle, Tilloy-lez-Cambrai) regroupent la majorité de la population et des équipements structurants tant économiques, commerciaux et culturels du périmètre.

Un maillage équilibré de « pôles » urbains secondaires : Iwuy, Gouzeaucourt et Masières-Marcoing-Rumilly organise le territoire à une échelle plus proche des habitants, avec une présence de services économiques de proximité.

48 communes de moins de 2 000 habitants se partagent le reste du territoire communautaire, lui donnant ainsi un caractère rural. Toutefois, sa spécificité agricole tend à s'estomper en raison d'une tertiarisation progressive des activités.

### 1.2 Un territoire bien maillé dans les espaces régional et européen

Située au « carrefour de l'Europe », la Communauté d'Agglomération de Cambrai bénéficie d'un emplacement géographique très favorable. Le territoire se situe à proximité immédiate des autoroutes A2 « Paris-Bruxelles » et A26 « Calais-Reims », permettant un accès rapide aux grandes métropoles européennes.

Avec la réalisation de grands projets d'infrastructures d'échelle européenne à la limite de son territoire, le Canal Seine Nord Europe, l'arrivée du port intérieur Cambrai-Marquion ainsi que la reconversion de la B.A. 103 avec le projet E-Valley, la Communauté possède de réelles opportunités qu'il convient d'accompagner afin d'en retirer tous les potentiels.

### 1.3 Un territoire soucieux de défendre l'emploi et d'améliorer la qualité de vie

L'emploi est au cœur du projet de la Communauté et son action ne se limite pas à la mise en cohérence des projets de zones d'activités à l'échelle du territoire et de ses franges immédiates. Il concerne également de multiples domaines, comme la préservation de l'activité agricole, le renforcement du tissu des petites entreprises au sein des communes, l'accompagnement de la « tertiarisation » de l'économie, la maîtrise des équilibres commerciaux, le développement soutenu de la mobilité interne et externe du territoire et la valorisation du cadre de vie comme vecteur d'attractivité, notamment touristique.

L'amélioration du qualité de vie des habitants fait partie des préoccupations premières de la Communauté. Cet objectif se traduit sur le terrain par des actions diverses, notamment la maîtrise du foncier et la préservation des paysages, la renaturation de certains sites, la conservation du patrimoine, la mise à disposition des équipements et services les plus courants, la défense et la création d'emplois de proximité, le développement d'une politique de déplacements adaptée aux besoins de la population, ... La Communauté souhaite ainsi veiller au respect des grands équilibres.

Le territoire est aussi engagé dans la transition énergétique afin d'anticiper le dérèglement climatique par la réduction de l'impact du territoire en matière de rejets de gaz à effet de serre et par la maîtrise énergétique et le développement des énergies renouvelables, mais aussi par la réduction de la dépendance à l'automobile en développant les transports collectifs et les modes doux, le développement d'éco-filières économiques porteuses d'emplois, l'optimisation du traitement, de la collecte des déchets ainsi que leur valorisation.

## **2. Un territoire présent, avec ses forces et ses faiblesses, dans la sphère numérique**

### **(AFOM)**

### **3. Un territoire soucieux de renforcer sa participation à la transition numérique**

#### **3.1 Élaborer une feuille de route numérique**

Le Conseil Régional des Hauts-de-France encourage les intercommunalités, communautés d'agglomération et communautés de communes, à se doter d'une feuille de route numérique. Lancée en 2015, cette démarche tend à se généraliser. Fin 2020, 54 intercommunalités avaient validé une feuille de routenumérique. Sous l'impulsion de son Président, la Communauté a acté la rédaction de sa feuille de route comme l'une de ses priorités, en articulation avec le travail conduit au titre du projet de territoire. La crise sanitaire de 2020/2021 a mis en exergue la nécessité d'y travailler rapidement.

#### **3.2 Densifier la délégation aux nouvelles technologies**

Apparues dans les années 1990, les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) se sont développées de manière exponentielle à toutes les échelles et ont transformé en profondeur les façons de penser, de vivre, de communiquer, de produire et de consommer au point d'en devenir incontournables. La Communauté a pris acte de ce changement d'ampleur qui bouleverse notablement notre société et va impacter durablement son territoire. Ainsi, une délégation aux nouvelles technologies existe depuis 2007. Cette délégation a permis notamment de déployer les services de RVVN, de travailler à la résorption des zones blanches sur le territoire et d'accompagner sous le mandat précédent, le déploiement des réseaux THD sur les parcs d'activités de la Communauté avec fibre 59/62 et Orange.

En 2020, les élus communautaires ont souhaité densifier cette délégation en engageant la rédaction de la feuille de route numérique. Cet engagement trouve ici sa traduction, permet de tracer un cap visible pour le mandat et inscrit la Communauté aux côtés des acteurs, des communes et des partenaires dans une conception élargie du numérique portée sur les usages et non plus seulement sur une stratégie de développement des équipements et infrastructures.

#### **3.3 Présenter une feuille de route partagée**

Afin de proposer une feuille de route la plus complète possible, ouverte et pragmatique, différents temps d'échanges ont eu lieu : entre élus, entre élus et services de la Communauté, mais également entre structures et communes déjà actives ou en demande sur ce champ. Les appels à projet France Relance ont notamment été l'occasion d'échanges avec les centres sociaux du territoire sur leurs projets et difficultés sur ce champ.

Il ressort de ces échanges une ambition claire pour la feuille de route numérique. Mais promouvoir la transition numérique pour satisfaire à un effet de mode n'aurait aucun sens. En s'engageant dans cette démarche volontariste, la Communauté veut répondre à un double impératif : améliorer fortement son efficacité opérationnelle pour se mettre en capacité de répondre plus rapidement aux besoins du territoire et aux sollicitations de sa population mais aussi favoriser une plus grande attractivité de son territoire (économique, résidentielle, touristique, ...) dans un contexte de forte concurrence avec des voisins plus puissants et très entreprenants.

## **II. Les grands axes stratégiques**

### **1. Conforter le rôle des collectivités**

#### 1.1 Sensibiliser/Accompagner les élus sur la transition numérique

Si la transformation numérique est déjà une réalité pour beaucoup de Français, elle ne s'impose pas à tous comme une évidence, y compris dans la sphère politique locale. La Communauté souhaite progressivement imprégner ses instances et ses fonctionnements des usages du numérique. Cette montée progressive repose sur une logique d'accompagnement, d'équipement et de formation des élus mais aussi des collectivités et acteurs, toujours sur la base du volontariat. Pour les moins mûrs, des actions de sensibilisation et une incitation à « tendre vers » ne sont pas à écarter. Elles découleront d'un diagnostic pointu sur les difficultés d'appropriation des uns et des autres (insuffisance des moyens humains, freins techniques, ...).

Les objectifs sont donc :

- Offrir aux élus l'opportunité de se former pour améliorer leur acculturation aux enjeux du numérique.
- Encourager les élus à inclure ou à renforcer l'usage du numérique dans leurs pratiques.
- Inciter les élus à mieux intégrer le numérique à la fois dans la gouvernance et dans les politiques publiques.

#### 1.2 Optimiser le fonctionnement interne des services communautaires

Même si des ajustements ont été apportés, force est de constater que le fonctionnement interne de la Collectivité est perturbé par une diversité des pratiques au sein des différentes entités communautaires et par de multiples problèmes matériels qui ne permettent pas une gestion dynamique des services. La crise sanitaire a servi de révélateur, mettant en exergue les différences d'équipements, de formation, de réactivité des organisations et des systèmes. Elle a également fait émerger des besoins de nouvelles organisations qui perdureront (télétravail notamment). Ce constat peut être étendu aux réalités du territoire au sein de certaines communes et acteurs (centres sociaux, écoles, ...) et entre eux. Dans le cadre de sa feuille de route, la Communauté souhaite remédier à ces écarts, en se fixant les priorités :

- Proposer une formation professionnelle adaptée.
- Doter le territoire de matériels performants.
- Tendre vers une uniformisation des équipements socles du parc informatique et des usages du numérique.
- Développer les pratiques collaboratives.
- Poser le débat du télétravail.

#### 1.3 Renforcer le maillage numérique entre la Communauté et les communes membres

La Communauté souhaite densifier le maillage numérique pour gagner en efficacité dans les relations qu'elle tisse avec les collectivités membres et ainsi renforcer sa cohésion, en se fixant les priorités suivantes :

- Mettre à disposition des communes du territoire l'ingénierie de l'association RVVN pour



les accompagner dans la transition numérique.

- Mettre en réseau le pôle communautaire et les communes membres.
- Donner plus de visibilité aux communes dans l'espace communautaire.

#### 1.4 Donner plus de visibilité à la Communauté sur le territoire

Les élus ont pleinement conscience que malgré les efforts consentis, le rôle de la Communauté reste souvent méconnu des populations locales. Ainsi, elle veut saisir l'opportunité du numérique pour accroître son audience et se faire reconnaître comme un acteur incontournable du développement territorial et un interlocuteur privilégié des habitants.

La Communauté se fixe les priorités suivantes :

- Refondre et rendre interactif le site internet communautaire.
- Etudier la possibilité de renforcer la présence communautaire sur les réseaux sociaux.
- Promouvoir auprès du grand public les supports numériques existants.
- Proposer de relayer les informations des partenaires de la Communauté.
- Valoriser et rendre plus lisible les services et animations dispensées par la Communauté.

## 2. Favoriser le dynamisme économique par le numérique

### 2.1 Veiller à la finalisation du réseau fibre THD et autoriser le déploiement de la 5G

Depuis plusieurs années, la Communauté a déployé les partenariats, les financements, la communication pour équiper les parcs d'activités de la fibre Très Haut Débit sur son territoire. Ces réseaux et infrastructures ont été mis en œuvre avec Orange et le syndicat fibre numérique 59/62. Au moment même où se termine ce chantier, se pose la question du lancement de la 5G validé par l'Etat en septembre 2020. Si la réelle utilité de la 5G pour le quotidien des citoyens reste à démontrer, elle semble plus évidente pour les collectivités et les entreprises qui peuvent en tirer un bénéfice notable.

La Communauté se fixe les priorités suivantes :

- Accompagner l'opération de déploiement de la 4G jusqu'à son terme fixé au 31/12/2022.
- Autoriser le lancement de la 5G sur son territoire.

### 2.2 Renforcer le virage numérique des entreprises présentes sur le territoire

Le numérique innove, de manière exponentielle, le monde de l'entreprise. La crise sanitaire a renforcé cette tendance lourde mais a aussi souligné d'importantes disparités entre les sociétés présentes sur le territoire. Certaines ont su « capitaliser » sur la période et innover, s'adapter en gagnant en performance (dématérialisation des transactions, meilleure connaissance des clients, meilleure circulation des informations, sécurisation des données et des échanges, avantages concurrentiels, facilitation du travail collaboratif, ...). D'autres ont au contraire connu et vont probablement connaître d'énormes difficultés dues à un retard dans l'utilisation du numérique.

La Communauté se propose de :

- Diversifier l'offre de services numériques pour assurer le maintien et le développement des entreprises du territoire.
- Accompagner les entreprises locales du commerce et de l'artisanat dans la transition numérique.
- Favoriser l'insertion professionnelle par le numérique.
- Inciter les acteurs économiques du territoire au télétravail.
- Nouer des partenariats, soutenir et rendre visible les pépites et locomotives du territoire (E-Valley).
- Être à l'écoute des besoins en innovation et process sur ce champ.

### 2.3 S'appuyer sur le numérique pour accueillir de nouvelles entreprises et de nouveaux salariés

Le numérique offre la possibilité à tout entrepreneur ou salarié de s'installer dans n'importe quel lieu qui dispose du débit suffisant. La Communauté entend se servir de cette opportunité pour continuer à se développer et s'est fixé les priorités suivantes :

- Renforcer les filières spécifiques et adaptées au numérique qui sont dispensées par son antenne universitaire et son école des Beaux-Arts.
- Accompagner la mise en place de nouvelles formations supérieures en lien avec le numérique.
- Offrir un environnement et un maillage digital propices à l'accueil et au développement de nouvelles entreprises et de salariés (espace de coworking, tiers lieux numériques, ...).
- S'appuyer sur le numérique pour promouvoir les atouts du territoire auprès des chefs d'entreprises.

### 2.5 Promouvoir le dynamisme culturel, touristique, sportif et de loisirs du territoire

Le territoire de la Communauté recèle de trésors et de pépites tant architecturaux, patrimoniaux que paysagers (chapelle des Jésuites, abbaye de Vaucelles, château d'Esnes, ...). Valorisés par un ensemble d'acteurs privés ou publics, leur nombre s'est encore étoffé sous l'impulsion de la Communauté qui a pris en charge la gestion de l'archéo'site et financé d'importants investissements pour créer et développer de nouveaux outils culturels : le centre d'interprétation du tank de Flesquières (2017) et « Le Labo » (2019). Instruments d'aide à la compréhension du territoire, ils sont des auxiliaires de poids dans la diffusion de la culture auprès de la population locale, la valorisation de l'image que la CAC renvoie à ses propres habitants, l'amélioration de la qualité du cadre de vie, le renforcement du rayonnement culturel du Cambrésis et son attractivité touristique.

Fort de ces atouts, la Communauté s'est fixé les priorités suivantes :

- Promouvoir et développer l'offre du territoire.
- Suivre et alimenter la collecte de données et l'analyse prédictive au service de la gestion des flux touristiques en lien avec l'office du tourisme.
- Accompagner le tourisme connecté pour faciliter et enrichir l'expérience des visiteurs.

- Moderniser ses lieux d'accueils touristiques grâce au numérique (billetterie en ligne, notamment, bornes numériques, ...).
- Encourager la mise en réseau et en cohérence des différents équipements et accueils de public.
- Contribuer à la stratégie numérique pilotée par l'office du tourisme (lien contrat de rayonnement touristique du Cambrésis).

### **3. Un numérique plus accessible à tous, plus solidaire et plus sécurisé**

#### **3.1 Répondre à l'éloignement des services publics**

La disparition des services publics de proximité s'est opérée en quelques décennies au nom d'une exigence de rentabilité. Leur éloignement de plus en plus marqué rend difficile leur accès pour bon nombre d'utilisateurs et complique le quotidien des plus fragiles, notamment les personnes âgées, les personnes en difficultés économiques et sociales et, de manière générale, toutes les personnes non mobiles. Différents acteurs mènent déjà des initiatives pour faire face à ce problème épineux (Bus France Service, bornes administratives en milieu rural, ...). La Communauté souhaite être présente à leurs côtés, dans le champ du numérique, pour faciliter les démarches administratives que le Gouvernement veut dématérialiser à 100% dans le cadre d'Action Publique 2022 (recensement des acteurs et des actions engagés, communication sur le maillage existant et accompagnement du territoire pour proposer une équité d'accès).

#### **3.2 Accompagner les citoyens aux usages numériques et lutter contre l'illectronisme en renforçant le rôle des tiers lieux numériques**

Alors que, d'année en année, se généralise le numérique, force est de constater que des personnes sont en mal d'appropriation et que certaines restent même totalement en marge de cet univers qui leur paraît inaccessible. Le dernier focus de l'INSEE sur la situation de l'illectronisme en Hauts-de-France (décembre 2020) montre que 17% de la population régionale (plus de 15 ans) ne maîtrisent pas cette technologie innovante. La fracture numérique touche notamment le territoire communautaire dont la situation est moins préoccupante que celle de ses voisins. Bien que de nombreux acteurs et partenaires se mobilisent déjà sur ce champ pour agir au plus près des habitants, la Communauté considère qu'il est de son devoir de s'associer aux porteurs de projets de tout ordre afin de réduire les inégalités d'accès au numérique. Elle compte faire de l'inclusion numérique un de ses chevaux de bataille, en se fixant les priorités suivantes :

- Participer à la sensibilisation du grand public sur les enjeux de la transition numérique, les défis de la cybersécurité et les moyens de prévention contre le harcèlement en ligne.
- Promouvoir le numérique à l'école.
- Proposer un numérique attractif pour les jeunes publics, notamment en mettant en œuvre des actions spécifiques (utilisation des imprimantes 3D, challenge, ...).
- Communiquer sur les dispositifs permettant une qualification et une sécurisation des aidants au numérique (aidants connect).
- Renforcer le rôle de tiers lieux numériques présents sur le territoire : « Le labo », le centre social « Animation jeunesse rurale » (AJR).
- Proposer la mise en réseau des structures d'accompagnement qui connaissent des

contextes très variés (centres sociaux notamment) et créer, à leur profit, des espaces de rencontre.

- Soutenir et valoriser les initiatives : conseillers numériques, centres sociaux connectés (porté par la Fédération des foyers ruraux), ...

### 3.3 Contribuer à la mise en œuvre du volet télémédecine du plan régional de santé

En France, la désertification médicale touche de nombreux territoires. Ce phénomène s'est accentué ces dernières années et le Cambrésis en ressent de plus en plus les effets négatifs au moment même où les besoins de la population s'accroissent. A l'heure du numérique, la télémédecine permet de lever un certain nombre d'obstacles pour faciliter l'accès aux soins dans les zones déficitaires en professionnels de santé. La Communauté souhaite encourager le développement d'une prise en charge efficiente de ses habitants en se fixant les priorités suivantes :

- S'appuyer sur des outils existants : la téléconsultation, la télésurveillance médicale ou encore la téléassistance médicale, en complément des prises en charge physiques traditionnelles.
- Répondre aux enjeux liés au vieillissement de la population (autonomie, maintien à domicile, ...).

### 3.4 Accompagner la participation active des citoyens à la démocratie locale

L'intérêt des Français pour la politique ne se dément pas mais les citoyens plébiscitent de plus en plus d'autres formes d'expression pour donner leur avis sur des projets de société. Dans ce contexte, l'État, de concert avec l'Union Européenne, encourage la démocratie participative qui s'installe progressivement au sein des collectivités (conseil de développement). La Communauté relaie cette initiative en engageant des expérimentations de concertation citoyenne notamment avec la conduite de son projet de territoire.

## **III. Des besoins urgents et des principes d'actions clairs pour répondre à des objectifs**

### **ciblés**

#### **1. S'organiser pour mobiliser des moyens importants**

##### 1.1 Capter des financements extérieurs

Dans un courrier en date du 16 novembre 2020, la Communauté a fait part à la Région de sa volonté de faire de la transformation numérique une des grandes priorités de la mandature 2020-2026. L'engagement étant pris, la Communauté va endosser différents rôles pour capter des financements nécessaires pour être au rendez-vous de son ambition. Ainsi, elle se positionnera en maîtrise d'ouvrage et potentiellement bénéficiaire des subventions, en rassembleur de plusieurs maîtrises d'ouvrages sur des thèmes particuliers, en promoteur et soutien des actions innovantes, en relais des appels à projets (information à l'ensemble des communes de l'appel à projet France Relance sur le socle numérique de base dans les écoles), ... Les acteurs sont en demande pour que la Communauté fasse converger les fonds des différents partenaires afin d'accompagner la

transition numérique.

Les objectifs qu'elle s'est fixés sont les suivants :

- Investir des fonds propres.
- Mobiliser tous les partenaires et acteurs pour financer et soutenir le déploiement de sa feuille de route : Région Hauts-de-France, Union Européenne, État, Département, CAF, ...

### 1.2 Mettre en place une ingénierie numérique

Afin d'être au rendez-vous des différents enjeux identifiés par la feuille de route, tant pour les acteurs du territoire, que pour les partenaires ou pour elle-même, la Communauté a pleinement conscience qu'elle doit se doter de moyens humains supplémentaires. Ainsi, la CAC souhaite rapidement recruter un numéricien dont la mission principale sera de donner corps à la stratégie numérique communautaire en synergie avec les acteurs. Pour ce faire, il identifiera plus finement les ressources et forces en présence, fédérera les énergies et les fera converger pour apporter des réponses et des solutions concrètes qui permettront une déclinaison réussie de la feuille de route numérique.

## **2. Respecter des principes d'actions dans le cadre du déploiement de la stratégie « transition numérique »**

Pour le déploiement opérationnel de sa stratégie « Transition numérique », la Communauté souhaite reprendre et respecter cinq grands principes d'actions qui sont directement inspirés du manifeste de l'innovation publique du Secrétariat Général pour la Modernisation de l'Action Publique :

### 2.1 Partir des besoins et des usages observés sur le terrain

Avant de se lancer dans un projet de développement et de transformation ou d'accompagnement numérique, la Communauté entend réaliser un diagnostic de territoire permettant d'identifier plus précisément les acteurs (déjà mobilisés ou mobilisables), les besoins et les usages observés sur le terrain. Cette analyse préliminaire constitue une étape incontournable pour éviter de prendre des décisions qui auraient pour seul guide l'intuition et s'avèreraient, à terme, totalement improductives parce que déconnectées des attentes des publics (agents de l'EPCI, collectivités membres, entreprises, particuliers, ...). Elle permettra de nourrir avantagement la réflexion sur l'innovation numérique, de faire évoluer la feuille de route et de nouer de nouveaux partenariats.

### 2.2 Associer les parties prenantes dans une démarche collaborative

En effet, il paraît difficile de s'engager dans un processus d'innovation sans s'inscrire préalablement dans une démarche collaborative en associant la pluralité des acteurs locaux qui ne manquent ni de dynamisme ni de créativité (agents, associations, entreprises, institutions, ...). La Communauté souhaite ainsi contribuer à la mise en réseau de toutes les parties prenantes, s'enrichir de leur expérience et de leurs acquis, mais aussi s'impliquer avec elles dans le montage, le suivi et l'évaluation des projets de transition numérique. La logique du « faire ensemble » sera donc valorisée pour relever les défis auxquels le territoire et ses habitants sont confrontés. Des lieux de rencontres et de partages seront animés afin de faire mûrir cette transition numérique.

### 2.3 Tester rapidement sur le terrain, évaluer et faire évoluer

L'enjeu du travail partagé vise également l'expérimentation, le retour de terrain, l'essaimage des expériences réussies. Quoi qu'il arrive, le pragmatisme sera de rigueur et le droit à l'erreur sanctuarisé, la Communauté ayant fait sienne la formule du physicien Albert Einstein selon laquelle « Une personne qui n'a jamais commis d'erreurs n'a jamais tenté d'innover ». Loin d'être vécu comme une fatalité, tout échec sera exploité pour mieux rebondir et faire avancer le plan de transformation numérique.

### 2.4 Veiller à la sécurité numérique

Le développement du numérique favorise la multiplication des démarches dématérialisées (achats, réservations, déclarations administratives, ...) et génère aussi des risques de cyber-malveillance qui touchent tous les usagers sans exception et n'épargnent pas les collectivités territoriales devenues des cibles privilégiées. La Communauté veut veiller à la sécurité numérique en protégeant ses systèmes d'information et ses données, en s'assurant contre les cyber-attaques, en menant des campagnes de prévention sur le thème de la sécurité informatique en direction des élus, des agents, des entrepreneurs et du grand public. Des sessions de sensibilisation pourraient être organisées afin d'apporter un niveau commun de connaissance.

### 2.5 Développer un numérique plus respectueux de l'environnement et vecteur de transition écologique

Sur le champ du développement durable, la transition numérique peut s'envisager sous 2 angles opposés que la Communauté souhaite introduire dans ses réflexions.

L'inexorable montée en puissance du numérique n'est pas sans poser de questions sur l'accroissement des gaz à effets de serre, l'épuisement des ressources (énergie, eau et minerais), l'impact sur la biodiversité, la production de nombreux déchets dont la plupart ne sont pas recyclés et des fabrications à l'étranger (coûts transport) bien souvent réalisées dans des conditions sociales insatisfaisantes. Un tel constat a fait naître au sein du conseil le besoin de maîtrise de l'empreinte environnementale du numérique sur le territoire. La Communauté veut tout d'abord s'engager, avec ses partenaires, dans une démarche éco-responsable en privilégiant la sobriété numérique pour montrer qu'il est possible de concilier transition écologique et transition numérique.

Parallèlement, la CAC souhaite s'appuyer sur les nouvelles technologies et encourager leur recours pour favoriser des usages plus vertueux des fluides (eau potable, assainissement, ...), améliorer la gestion des bâtiments (domotique) et obtenir une plus grande efficacité des services (déchets, mobilité, transport, ...). Ces actions alimenteront le plan climat air énergie territoriale de la Communauté.